

Sacs de la Cité..... 3 35 à 0 00
Farine d'avoine, par barils de 200
lbs Coté de \$4.50 à 4.60 suivant les
qualités.

Blé, par minots de 60 lbs.—Marché
lourd, 17,000 minots de Chicago No. 2
du printemps sous voile, vendue à \$1.40
hier p. m.

Blé d'Inde par minots de 56 lbs.—
Lourd, a 58c.

Pois, par boisseaux de 66 lbs. Lourd
à 90c.

Avoine, par boisseaux de 32 lbs.—
Marché tranquille, de 30 à 31c le bois
seau.

Orge, par boisseau de 48 lbs.—Ma-
ché ferme. De 45 à 50 c suivant les
qualités.

Saindoux, par lbs.—La demande lo-
cale coté de à 10 10½c.

Beurre par lb.—En demandant mo-
déré, de 17 à 00c pour nouveau.

Lard, par baril de 200 lbs.— Marché
ferme. Les cotations sont : Mess
nouveau \$17.00 à \$17.25. Vieux
Mes Minco 00.00 \$15.20

Fromage par livre.—Tranquillo
ventes, de 11 à 12. c. selon la qualité

Alcalis, par 100 lbs.—Tranquilles;
Premières \$6.65. Secondes, \$0.00 Per-
lasse, tranquille. Premières de \$9.00
à 0.00 Secondes, à 0.00. 0.00

St. Hyacinthe, 7 Sept., 1872.
Fleur par quintal 3.00 à 3.12; De de blé.
d'Inde 0.00 à 0.00; do Sarazin 2.50; blé par mt
1.40 à 1.60; blé d'Inde de 0.80 0.80; Pois 0.80
avoine, 0.35 à 0.40; Orge, 0.50 à 0.55; Sar-
rasin 0.50; Bœuf par 100 lbs 6.00 à 7.00; Bœuf
par livre 0.10; Agneau par quartier 50 à 60 cts.
Veau 8 à 10c; Lard frais par 100 lbs 6.50 à 7.00
do la lb 8 à 10c, do salé lb 8 à 10c; volailles,
dinde par couple 2.00; poules do 40 à 50c.
Poulets do 25 à 35c. Pigeon do 00 à 00c. Gi-
bier, Pleuviers couple 00c; Perdrix do 00 à 00.
Tourtes, la doz. 1.00; Patates minot 50c;
Choux pomme 12c; Laine 40c; Sucre d'érable
la lb 12c, Miel 10c. Œufs la doz. 17c Oignons
par minot, 80; Foin par 100 bottes 8.00 à 10.00;
Paille [voyage] 2.25 à 2.50.

Voici le prix des grains chez les marchands
de cette ville;

Orge.....	00 45 à 00 50
Avoine.....	00 30 à 00 00
Pois.....	00 00 à 00 00
Grains de lin.....	00 00 à 00 00

Sorel 7 Sept, 1872
Pois par minot 0.80 à 1.00 Avoine 0.36 à 0.00
Sarrasin 0.50 à 0.60 Fleur au quintal 3.00 à 9.00
do de Bled'Inde 0.00 do do Sarrasin 1.80 à 2.00
Lard frais par livre 0.08 à 0.09 do salé 9 à 10c
do par quintal 7.00 à 7.50 Bœuf par livre 0.05
à 0.10 do au quintal 5.00 à 6.00 Mouton par
quartier 0.30 à 0.60 Veau do 0.30 à 0.60 Dindes
par couple 1.20 à 2.00 Oies do 0.80 à 1.20 Pou-
les do 0.50 à 0.75 Poulets do 0.00 à 0.00 Œufs
par douzaine 0.15 à 0.20 Beurre frais par livre
0.18 à 0.20 do salé 0.13 à 0.15 Saindoux par lb
0.15 à 0.17 Choux la pomme 8c Sucre d'érable
par livre 12c Oignons par minot 1.00 Patates
par poche 0.60 à 80.0 Pommes par minot 0.00
à 0.00 Foin le cent 5 à 6.00 Paille do 3 à 4.90

St. Jean 7 Sept., 1872
Fleur par quart, 8 00 à 7.40 do quintal 3.40
à 3.00 do Bled'Inde do 1.60 à 1.50 do de Sar-
rasin do 2.25 à 2.25 Avoine par 40 lbs 33 à 37c
orge par 60 livres 56. Graine de lin par 60 lbs
1.20 Graine de mille par 50 livres 2.25 Pois par
minot 0.70 à 0.80 Bled 1.25 à 1.30 Bled'Inde par
56 livres 0.75 Sarrasin par 50 livres 0.50 Pata-

tes 0 30 à 0.40 Œufs la douzaine 0.15 à 0.19
Volailles le couple 0.35 à 0.40 Poulets 0.00 à
0.60 Oies 1.80 à 2.00 Dindes 1.50 à 2 20 Beurre
frais par livre 0.15 à 0.16 do salé 0.15 à 0.16
Saindoux 0.12½ à 0.15 Lard frais par 100 livre
4.50 à 5.00 do la livre 0.00 à 0.14 do mess par
quart 1.00 à 14.50 Bœuf au quintal 5.00 à 6 30
do par livre 0.00 à 0.00 Foin au cent 6.90 à 6.00
Paille do 0 à 4.00 Bois la corde 3.50 à 6.00.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Montreal, 7 Sept., 1872

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs....	7 à 8
Bœuf, 2me qua ité.....	5 à 6
Vaches à lait.....	25 à 40
Vaches extra.....	40 à 65
Veaux 1ère qualité.....	10 à 12
" 2me ".....	6 à 8
" 3me ".....	3 à 6
Moutons, 1ère qualité.....	6 à 8
" 2me ".....	4 à 6
Agneaux, 1ère ".....	4 à 5
" 2me ".....	3 à 4
Cochons, 1ère ".....	7 à 12
" 2me ".....	4 à 6
Foin, 1ère qualité, par 100 bts....	11 à 13
Foin, 2me ".....	10 à 11
Paille, 1ère qualité.....	7 à 8
" 2.....	5 à 6

Marché de Québec, 7 Sept.,
Fleur extra supérieure, 8 00 à 8.25; do extra
7.00 à 7.75 do de goût 6.60 à 7.50 do supér. No.
1 6.40 à 6.75, do forte 6.60 à 6.80; do Supr. No
2, do 6.00 à 6.30, par quintal 3.20 à 3.30 Gruau
par 200 lbs 6.00 à 6.25, Blé d'Inde, blanc, par
200 lbs 3.30 à 3.40, do jaune, do 3.60 à 3.70
bœuf 1ère qualité par 100 lbs. 8 à 8 50 2e 7.00
à 7.50, 3e 6 à 6.5; 1ère qualité par lbs. 10 à 11c
Mouton, 1ère qualité, par lbs. 9c à 10c. lard
frais, par 100 6.00 à 6.60, par lbs 8 à 9, salé, par
lbs. 10 à 11c, Jambon frais par lbs. 10 à 11c
do salé et fumé 15c. Saumon, No. 1 par bl de 200
lbs 15.00 à 16 00; do par lb, 8 à 10, Morue
verte, par quart 3.75 à 4.00 do en
drate 6.00 à 6.50 do par lbs 3 à 4 Morue sèche
par quintal 4.75 à 5.00 Huile de Morue, par
gallon 57 à 60 Hareng du Labrador No 1, par
qrt 3.75 à 4.00 Volailles par couple 50 à 60. Oies
70 à 1.50 Dindes do 2.50 à 3 Canards, de
75 à 90 Patates par minot 30 à 30 Avoine par
32 livres 53 à 56 Beurre salé, par lbs 15 à 16
Beurre frais, do 19 à 20 Fromage par lbs 14 à 15
Œufs par douzaine 12 à 15 Sure d'érable, par
lbs 8 à 9 Pommes par qrt. 4.00 à 5.00 Oignon 7
par qrt 3.50 à 5.50 Foin, par 100 bottes 11.0 à 10
Paille do 5 à 5.50 Peaux vertes inspectées par
100 lbs 00 à 00.00 do mouton non préparées
chaq 00 à 00 do Veau do par livre 00 à 00
Laine par Lbs 00 à 00 Bois, par corde (2 pieds
6 pouces), 5.00 à 5.60

Prix du marché en détail de Montréal, 7
Sept.—Farine de blé de la campagne, par 100;
3.00 à 3.10; do avoine 2.00 à 2.20; Blé d'in-
de do 1.60 à 1.65; Sarrasin do 2.15 à 2.20; blé
par minot 1.00; Pois do 0.75 à 0.80; Orge do
0.45 à 0.50; avoine par 40 lbs. 0.30 à 0.40
Sarrasin par m. 0.50 à 0.60; Lin do 1.40 à 1.50
Miel 2.00 à 2.20; Blé d'Inde do 0.80 à 0.85;
Pommes par qrt. 2.00 à 4 00; Patates par poche
0.50 à 0.60; Fèves par mt. 1.80 à 2 00; Oi-
gnons par tresse 0.10 à 0.12; œuf par doz 0.16
à 0.18 Beurre frais la lb, 0.25 à 0.30; do salé
0.16 à 0.18; Sucre d'érable 0.12 à 0.3; Miel
par lb. 0.10 à 0.11; Saindoux do 0.12 à 0.15;
Lard frais par 100 lbs 6.00 à 6.50; Bœuf, 100
lbs 5 60 à 7.00; Lièvres par couple 0.00 à 0.00;
Dindes couple 1.20 à 2.00; Dindes jeunes do
1.60 à 2.00; Oies 1.20 à 1.40; Canards 0.75 à
0.80; Poules 0.60 à 0.70; Poulets 0.25 à 0.40;
Pigeons 0 20 à 0.25; Perdrix 0.00 à 0.00; Tour-
tes par doz 5.00; Bécasses 2.

Arbres, Arbustes, Bordures,
Graines, Vases à fleur et a fruit.—1 Catalogue
30 cts.
J. K. PHENIX, Bloomington Nurseries, 111
16 J J A.

A VENDRE
OU A LOUER.

Dans le centre de la ville, une bonne maison
en briques à deux étages au coin d s rues
Cascades ou Piété, avec glai ère, cuisine,
remises, écuries, et un grand terrai n,

Conditions faciles.

S'adresser à

BENANI LARONTE.

St. Hyacinthe 1 Août, 72.—

AVIS.

Deux grands emplacements contigus, sur
lesquels il y a trois maisons sus-érigées,
sises en la cité de St. Hyacinthe, sur les rues
Ste. Anne, Ste. Marguerite et St. François, sont
offerts en vente.

Les conditions seront faciles et libérales.

S'adresser au propriétaire,

JAMES B. MURRAY,

ou à A. C. DESTROISMAISONS,
Notaire.

A VENDRE,

Deux terres à vendre de 3 acres de largeur
sur environ 20 de hauteur, chacune avec mai-
son, grange. Il y a sur les deux terres, de 45
à 50 arpents de défrichées. Elles sont situées
dans le sixième rang de St. Hypolite de Wot-
ton comté de Wolfe, à une lieue du village
à 12 milles de la Station du Grand Tronc à
Dauville, dans un des plus beaux sites de la
paroisse.

Conditions faciles. S'adresser sur les lieux.

CLAE LAJOIE.

Wotton 13 Juillet 1872.



BILLS PRIVÉS.

PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

LES personnes qui se proposent de s'adresser
à la LEGISLATURE de la Province de
Québec pour obtenir la passation de BILLS
PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de
privileges exclusifs ou de pouvoirs de Corp-
oration pour les fins commerciales ou autres,
ou ayant pour but de régler des arpentages
ou définir des limites, ou de faire toute chose
qui aurait l'effet de compromettre les droits
d'autres parties, sont par les présentes notifiés
que par les règles du Conseil Législatif et de
l'Assemblée Législative respectivement (lesquel-
les règles sont publiées au long dans la "Ga-
zette Officielle de Québec," elles sont requi-
ses à d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spéci-
fiant clairement et distinctement la nature et
l'objet de la dite demande), dans la "Gazette
Officielle de Québec," en anglais en français et
aussi dans un journal anglais et dans un jour-
nal français publiés dans le district concerné
et de remplir les formalités qui y sont menti-
onnées. Le premier et le dernier de tels avis
devant être envoyés au Bureau des Bills Privés
de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent
être présentées dans les "trois premières se-
maines" de la session.

BUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Con. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'As. Lég.

Québec, 6 Août 1872.